

Département de la Loire

Commune d'ECOICHE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2023

Etaient présents : Jean-Charles Butaud, Jean-Michel Plassard, Claude Gibaud, Clémence Charliot, Philippe Dussel, Alexis Auclair, Michel Collonge, Loïc Lacôte, Yves Stella, Stéphane Vallet, Nathalie Viallon, Brigitte Pironin, Marie Breda, Tina Hormann, Séverine Polloce.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Michel Collonge

- ✦ Approuve le compte-rendu de la séance du 05 septembre 2023,
- ✦ **Prend connaissance des rapports des diverses commissions :**

BUDGET / FINANCES

- Le Conseil décide de réviser les tarifs communaux au 01 janvier 2024. Vu l'augmentation des tarifs d'électricité, le conseil décide à l'unanimité de passer le prix du KW/h de la salle des fêtes à 0.50 cts.
- Monsieur le Maire informe le Conseil avoir demandé deux devis pour le matériel de cuisine. Après délibération et à l'unanimité, le conseil accepte le devis de la société Perrier pour un montant de 35 214.30 € HT soit 42 257.16 € TTC, il est décidé également de demander des subventions au Département et à la Région.
- A la demande du SGC Loire Nord et suite au passage à la nomenclature M57 au 01 janvier 2023, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération sur les durée d'amortissement. Le Conseil accepte à l'unanimité.

ECONOMIE – TRAVAUX

- Est informé que des petits travaux de peinture doivent être faits à la salle des fêtes. Un devis a été établi par l'EURL Polloce pour un montant de 350 € HT soit 385 € TTC.
- Est informé que la société Lépine est intervenue pour la climatisation de l'Ecole. Le montant des travaux s'élèvent à 388.65 € HT soit 466.38 € TTC.
- Est informé que Monsieur le Maire souhaite revoir les contrats d'entretiens de chauffage.
- Est informé du changement de deux radiateurs dans les logements communaux. Il y en aurait un troisième à changer. Les travaux s'élèveraient à 567 € HT soit 623 € TTC. Le Conseil décide d'attendre le budget 2024.
- Est rappelé au Conseil de la nécessité de réparer la Croix de la Mission. Un devis a été établi par Monsieur Berthelier pour un montant de 1 000 € HT soit 1 200 € TTC. Le Conseil accepte.
- Le devis établi pour le nettoyage des tombes des prêtres est de 500 € HT soit 600 € TTC. Le Conseil décide de reporter la décision.
- Monsieur le Maire rappelle que l'appel d'offres pour le bâtiment Abbé Larue a été lancé début octobre. La commission s'est réunie le jour de l'ouverture des plis le 30 octobre. Les entreprises ont été choisies. Le coût des travaux s'élève à 648 545.82 € HT soit 778 254.98 € TTC.
- Monsieur le maire informe le Conseil que le dossier de projet de centre VHU (Véhicules Hors d'Usage) sur la commune de Saint Igny de Roche déposé par Monsieur SCHIED a reçu un avis favorable.

EAU - ASSAINISSEMENT

- Est informé de la nécessité de mettre en place un suivi de recherche régulière de fuites sur les réseaux des communes du service unifié ainsi qu'un service d'astreinte pour les week-end et les jours fériés. Il est prévu de passer un marché d'appel d'offres. Le Conseil à l'unanimité accepte.
- Est informé de l'intérêt de la commune d'adhérer à un groupement de commandes pour les contrôles de branchement sur les réseaux collectifs d'assainissement. La Commune de Charlieu propose de coordonner un marché de prestations de services permettant de réaliser les contrôles de branchement sur les réseaux collectifs d'assainissement. La constitution du groupement et son fonctionnement est formalisé par une convention conclue pour une durée allant jusqu'au terme des missions confiées au coordonnateur. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil accepte.
- Est informé que la Commune d'Ecoche, dans un contexte de dérèglement climatique ayant des répercussions importantes sur la compétence eau potable, se doit d'effectuer des actions en faveur de la préservation, la sécurisation et l'économie de l'eau. Il expose qu'il est pertinent pour la Commune d'Ecoche d'intégrer l'accord de résilience avec Charlieu Belmont Communauté et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil accepte.
- Est informé qu'une première réunion pour le schéma directeur d'assainissement a eu lieu en présence du cabinet d'études ICA, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes Charlieu-Belmont

VOIRIE

- Est informé des travaux de voirie afin de réparer la chaussée « Chemin des Marcheurs » et « Route du Relais de Poste ». Au titre des travaux de voirie 2024, le Conseil décide de demander une subvention au Conseil Départemental.

URBANISME

- Est rappelé au Conseil de la nécessité d'acheter la parcelle B 916 Montée de la Forest. Il est proposé que la section bois de Juin l'achète au prix de 0.50 €. Le Conseil demande à Monsieur le Maire de s'entretenir avec la propriétaire.
- Monsieur le Maire rappelle au Conseil les circonstances du dossier de Monsieur KAAKI. Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ester en justice. Après délibération et à l'unanimité le Conseil accepte.

BOIS

- Est informé que dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités, l'ONF est tenu chaque année de porter à la connaissance des communes, les propositions d'inscription des coupes à l'état d'assiette. Le conseil accepte à l'unanimité le programme de coupe de bois 2024.
- Valide la liste des affouagistes 2024.

AFFAIRES DIVERSES

- Est informé de la nécessité de changer trois grilles des pots de fleurs des candélabres.
- Monsieur le Maire informe que le coût de l'entretien du défibrillateur de la mairie est de 180 €, celui de la salle des fêtes est trop ancien et qu'il faut le changer. Le devis demandé s'élève à 1 200 € HT soit 1 440 € TTC. La décision est reportée pour l'année 2024.
- Les Vœux du Maire se dérouleront le Dimanche 14 Janvier 2024
- La date du prochain conseil est fixée au mardi 20 février 2024.

Séance levée à 22h30

LISTES DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15

- présents : 15

- votants : 15

2023D-67	Tarifs communaux au 01 janvier 2024	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-68	Durée d'amortissement des fonds de concours	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-69	Aménagement cuisine Bâtiment Abbé Larue – Achat matériel	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-70	Attribution du marché public	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-71	Travaux assainissement Montée de l'Ecole	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-72	Convention Astreintes et interventions du service unifié	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-73	Adhésion au groupement de commandes des branchements d'assainissement collectif	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-74	Accord Plan de résilience	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-75	Programme voirie 2024	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-76	Programme coupes de bois 2024	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-77	Affouagistes 2024	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2023D-78	Action en justice dossier Mr KAAKI	ACCEPTE A L'UNANIMITE

